

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00 par an. Étranger, \$1.50 par an.

VOL. VI.

1 JUIN 1907

No. 11

SOMMAIRE—Feu M. l'abbé Viens—La question des écoles n'est pas réglée—
Le *Free Press* et Mgr Langevin—La question scolaire et le règlement de
1897—Un oncle crochetteur—Le pavé de Pours—*La Félicité* et la question
scolaire—L'Association catholique de la Jeunesse—Il y a vingt ans—Pre-
mière grand'messe—Succès universitaires—Au temps de Charlemagne—
A chacun le sien—Missionnaire en route pour le Japon—Visite pastorale

FEU M. L'ABBÉ JOSEPH-FRANÇOIS VIENS.

Le Clergé Manitobain vient encore d'être frappé dans la personne du Révérend Joseph-François Viens, curé du Portage de la Prairie, qui est mort samedi, le 18 mai dernier à 3 hres du matin.

Depuis une dizaine de jours, M. l'abbé Viens était atteint d'une violente attaque de rhumatisme inflammatoire qui l'obligea à garder le lit. Cependant, le 16 et le 17, il avait pris beaucoup de mieux et parlait même de se lever pour le dimanche, lorsque la maladie se portant au cœur, le terrassa en quelques heures.

Durant tout le cours de la maladie de M. l'abbé Viens, l'Hon. Juge Ryan et M. John Castigan, syndics de l'église, et qui ont toujours été des pères et des amis pour lui, ont veillé à ce qu'il ait les secours du médecin et d'une garde-malade, en outre des soins d'un jeune ménage.

Jusqu'à la veille de sa mort, il y avait si peu de danger, qu'il ne voulut pas que le prêtre venu pour le remplacer le dimanche précédent, demeura près de lui. A l'Archevêché, on ne reçut même aucune autre nouvelle que celle de sa mort.

Le 17 au soir seulement, se sentant subitement plus mal, M. Viens demanda qu'on fit venir un prêtre et dit à la garde-malade: "Aidez-moi à aller jusqu'au matin, car je veux voir

un prêtre" M. et Mme St Pierre alors présents, n'eurent pas l'idée de faire téléphoner à l'Archevêché. A minuit et demi, le malade eut une crise et manda le juge Ryan qui accourut. Le bon juge passa deux heures auprès du cher malade et fit venir en toute hâte le docteur.

A la question que lui posa le juge, s'il y avait danger, le docteur répondit que non. — Mais le cœur est faible, insista le juge. — Ne craignez rien, reprit le docteur, il n'y a aucun danger. Tranquilisé, le juge quitta alors le malade; mais il n'eut pas le temps de se rendre chez lui que l'abbé Viens succombait à une seconde crise. Il était trois heures du matin.

Informé de cette mort si prompte, au moment où il allait dire sa messe, Mgr l'Archevêque partit aussitôt après pour se transporter auprès du regretté curé défunt.

La dépouille mortelle de M. l'abbé Viens a été transportée à St Boniface le dimanche après-midi. Elle est restée exposée dans la cathédrale où a eu lieu le service funèbre mardi matin, à neuf heures. En témoignage de son affection pour M. l'abbé Viens, Mgr l'Archevêque a tenu à chanter le service et à faire l'absoute. Sa Grandeur avait aussi fait la levée du corps la veille, et assisté à la récitation entière de l'office des morts.

Le diocèse de St Boniface a perdu en M. Viens, un de ses prêtres les plus dévoués. — C'est en allant visiter un malade à la campagne, à Rosenvale, qu'il a pris son coup de mort.

A toute la famille du regretté M. Viens, nous offrons nos plus sincères sympathies, et nous demandons à nos lecteurs, quelques prières pour le repos de son âme.

M. l'abbé Viens avait été ordonné prêtre le 12 juin 1897, à St Louis de France, Montréal. Il était curé de Portage de la Prairie, depuis le 29 avril, 1899

LA QUESTION DES ÉCOLES N'EST PAS RÉGLÉE !

Voici ce que dit LA PATRIE du 4 mai, au sujet de la question scolaire au Manitoba:

DU DÉVOUEMENT.

" Les Catholiques du Manitoba occupent une position désavantageuse au point de vue de la taxe des écoles

"Ils sont tenus, non seulement de payer pour le maintien

de leurs propres écoles qui coûtent environ \$20,000 par année, mais encore de soutenir de leurs taxes les écoles publiques.

“ Dans Brandon et quelques autres endroits, les Catholiques sont condamnés au même sacrifice.

“ Plusieurs tentatives ont été faites jusqu'aujourd'hui pour régler cette difficulté, mais toujours sans résultat pratique.

“ L'on ne désespère pas encore cependant à en venir à une entente. ”

LE “ FREE PRESS ” ET MGR LANGEVIN.

Dans un autre article paru dans ce même numéro, et intitulé: “ *Le Free Press et Mgr Langevin* ” M Tarte blâme sévèrement et avec justice, la honteuse et déloyale campagne que l'organe libéral de Winnipeg, mène contre Mgr l'Archevêque, depuis la défaite de M. Brown aux élections dernières.

Les insultes injustifiées que lance presque journellement le “ Free Press ” contre le chef de l'Eglise catholique au Manitoba, est bien loin de servir la cause du parti qu'il prétend défendre. Pour quiconque a pour deux sous de dignité et de cœur, il est évident que cette manière insolente de traiter un adversaire, est absolument malhonnête et indigne. Aussi, c'est avec raison que M. Tarte écrit:

“ L'attitude du “ Free Press ” est des plus déplorables. Elle ne peut que provoquer de nouveaux conflits, attiser les querelles de race et de religion au Manitoba, qui allaient s'apaisant depuis le règlement de 1897. ”

Cette campagne d'injures et de mensonges est aussi, très maladroite, elle marque bien en effet où le bât a blessé; elle justifie amplement la conduite des Catholiques aux dernières élections, et montre tout le parti que les Catholiques pourraient tirer de leur nombre, s'ils voulaient s'unir pour la défense de leurs droits les plus sacrés: “ *leur langue et l'éducation chrétienne de leurs enfants.* ”

Aussi, devant ce déchainement d'injures M. Tarte n'a-t-il pu s'empêcher de dire: “ Le “ Free Press ” est en train de nous prouver par ses excès de langage, que la majorité de nos compatriotes a eu raison de voter pour le maintien au pouvoir du Cabinet Roblin. Ce n'est pourtant pas ce qu'il désire. ”



LA QUESTION SCOLAIRE

ET

LE RÈGLEMENT DE 1896-97.

C'est avec plaisir que nous avons relevé dans le journal "La Patrie", les deux articles relatifs à la situation scolaire des Catholiques du Manitoba.

Nous en remercions ce journal qui ne nous avait pas habitués encore à de pareilles gâteries.

Nous ne voudrions pas cependant, laisser passer inaperçue, une très grave erreur qu'a commise "La Patrie", lorsqu'elle dit dans le paragraphe précédemment cité: "L'attitude du "Free Press" ne peut que provoquer de nouveaux conflits, attiser les querelles de race et de religion au Manitoba, qui allaient s'apaisant depuis le règlement de 1897."

Il est absolument inexact en effet, que le règlement de 1896 ait contribué à réparer l'injustice de la loi scolaire de 1890. Ce règlement n'a fait, au contraire, que sanctionner l'inique et spoliatrice loi de 1890. Aujourd'hui, comme après 1890 et avant 1897 les Catholiques sont obligés de payer les taxes scolaires pour les écoles publiques neutres, où ils ne peuvent envoyer leurs enfants. De plus, ils ont été obligés de construire et d'entretenir leurs propres écoles qui, pour la seule ville de Winnipeg, sont évaluées à plus de \$200.000, et sur lesquelles ils sont même encore contraints de payer les taxes qui grèvent les propriétés ordinaires.

Et pour donner une preuve frappante que cette injustice est loin de diminuer et de vouloir disparaître nous citerons la seule Académie Ste Marie de Winnipeg qui, exempte de taxes avant la loi de 1890, a vu son évaluation montée à \$80.000 en 1906, et à \$106.000 pour l'année courante, avec un compte de taxes se montant à \$3600.00. — Et il en est ainsi de toutes les autres écoles de la ville. Nous donnerons bientôt le chiffre exact de leurs taxes.

Voilà un exemple frappant et irréfutable de l'amélioration et de l'adoucissement qu'a apporté à la loi spoliatrice de 1890, le fameux règlement de 1896, appliqué en 1897.

D'ailleurs, si "La Patrie" avait besoin d'une autre affirmation que la nôtre, elle n'aura qu'à parcourir le long article du "Free Press" du 14 mai dernier, et intitulé: "*M. Roblin and the Province's separate Schools*", dans lequel le "Free Press"

après avoir dit que M. Roblin n'avait rompu le silence qu'il avait gardé jusqu'ici au sujet de la question scolaire, que pour promettre à tous ceux qui veulent voir continuer l'harmonie et le progrès: " qu'il continuerait à appliquer la loi scolaire comme il l'avait fait dans le passé, espérant encore pour l'avenir, de meilleurs résultats ", reproche au Premier Ministre d'interpréter cette loi, dans un sens favorable aux catholiques, sens que l'on chercherait en vain dans le texte de 1890 et dans le règlement de 1897: " But the Public Schools' Act passed by the Greenway-Government in 1890 and the Amending Act of 1897 referred to by Mr Roblin can be searched without finding any warrant whatever for this extraordinary declaration with which M. Roblin has broken a notable silence. "

La conclusion est donc que, de par le fameux règlement de 1897, comme de par la loi de 1890, les Catholiques sont obligés de payer pleines taxes pour les écoles publiques neutres que, s'ils veulent d'autres écoles pour leurs enfants, ils doivent les faire construire à leurs frais, les entretenir à leurs frais, et qu'elles doivent être soumises à toutes les taxes des propriétés ordinaires. C'est absolument ce qui existe en fait.

Voilà, il nous semble, qui est assez évident et qui devrait enfin faire ouvrir les yeux sur l'injustice que, depuis 17 ans, subissent les Catholiques du Manitoba.

Nous comprenons, comme le dit " La Vérité ", que M. Tarte tienne à se persuader que le règlement de 1897 a tout remis dans l'ordre. Malheureusement, les faits démontrent par trop le contraire. — Ce n'est pas notre faute assurément.

Il ne faut pas perdre de vue d'ailleurs, que cette interprétation de la loi dans un esprit de justice, selon le mot donné à M. Roblin par le " Free Press " du 14 mai, dernier, ne détruit en rien le texte ni l'esprit injuste de la loi de 1890 et du règlement de 1896-97 qui restent toujours là entiers, violant nos droits, et menaçant sans cesse de ruine complète, notre œuvre scolaire déjà si péniblement édiflée.

Que diraient les Catholiques de la Province de Québec, s'ils étaient soumis à pareil régime ?

Que diraient les Protestants de la Province de Québec, s'ils étaient traités comme nous traitent ici, leurs coreligionnaires ?

UN ONCLE CROCHETEUR

Parlant de la manière ignoble dont les Ursulines de Nantes (France), ont été chassées de leur couvent, le 5 mai dernier, " La Vérité " de Québec, fait ressortir avec beaucoup de justesse, tout l'odieux d'une semblable conduite.

Nous approuvons la " Vérité " et nous la secondons dans cette légitime protestation contre un gouvernement qui est le plus grand ennemi du pays qu'il gouverne.

Nous voulons faire plus encore, et nous nous permettons de compléter l'article de la " Vérité ", en rappelant de nouveau, que ce n'est pas la première fois que la ville de Nantes voit se perpétrer semblable crime dans ses murs.

Déjà, sous Jules Ferry de triste et maçonnique mémoire, la ville de Nantes vit en effet les portes des couvents voler en éclats sous les coups de haches, et leurs serrures crochétées et brisées par un cambrioleur qui n'eut même pas pour se couvrir, le très mince voile de la légalité.

Or, ce cambrioleur, ce crocheteur de portes de couvents qui, le 3 novembre 1880, sans aucun mandat gouvernemental, et abusant de ses pouvoirs de préfet de la Loire-Inférieure, ordonna et présida l'assaut du Couvent des Capucins de Nantes et en jeta les religieux sur le pavé, n'était autre que le sympathique. (!) M. Louis Herbette !!!

Oui, c'était bien ce même M. Louis Herbette, membre de la Ligue maçonnique de l'enseignement, celui-là même qui dota jadis, la ville de Montréal d'un cercle de cette Ligue maçonnique, celui-là même encore qui préside aux destinées de l'Alliance Française etc., etc.,

C'était bien ce M. Louis Herbette qui a rêvé de décrétiniser et d'émanciper ceux qu'il appelle avec douceur: *ses neveux d'outre-mer.*

LE PAVÉ DE L'OURS.

" La Presse " de Montréal, en date du 15 mai dernier, reproduisait, *sans aucun commentaire*, un article du " Phare de la Loire, " Nantes, (France) à la louange de Sir Wilfrid Laurier.

Nous extrayons de cet article, le simple petit passage suivant que nous livrons à la méditation de nos lecteurs:

" Catholique très tolérant, il (Sir Wilfrid Laurier) a *combattu le cléricalisme* et fini par faire reconnaître les droits de tous

à la *liberté de penser*, aussi bien que les droits du prêtre, dans la sphère qui lui est propre."

Pour tout commentaire, nous ajouterons seulement que le "Phare de la Loire" était le journal officiel des victoires du préfet *Louis Herbette*, lorsqu'en 1880, ce si sympathique préfet ordonna et dirigea en personne, l'assaut du Couvent des Capucins de Nantes. (Pour références, voir: "L'Espérance du Peuple", Nantes, le 27 novembre 1880, pages 2 et 3.

LA "VÉRITÉ" ET LA QUESTION SCOLAIRE.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire aujourd'hui, l'article de la "Vérité" du 11 mai, intitulé: "ELLE N'EST PAS RÉGLÉE", et dans lequel M. Omer Héroux montre, Encyclique "*Affari vos*" en mains, combien nous avons raison de dire et de redire sans cesse que la question des écoles du Manitoba n'est pas réglée. Nous conseillons à tous nos lecteurs, de lire cet article; ils y trouveront tous les renseignements très précis donnés aux Catholiques par le Pape Léon XIII.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE.

Nous apprenons avec plaisir qu'un cercle de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française, vient d'être formé au Collège de St Boniface.

Ce mouvement généreux a trouvé un appui très bienveillant auprès du R. P. Dugas, Recteur.

Ce sont MM G. Charette et A. Paradis qui en sont l'âme.

— Nous en reparlerons —

Bravo, jeunes gens!

IL Y A VINGT ANS.

Dans ses réminiscences du passé, le "Free Press" du 20 avril dernier, rappelait qu'il y a vingt ans, à pareil jour, M. l'abbé Georges Dugas, l'auteur de plusieurs brochures sur l'Ouest Canadien et spécialement du "Mouvement des Métis de la Rivière-Rouge", fêta, dans la Cathédrale de St Boniface, le 25ème anniversaire de son ordination sacerdotale.

A cette occasion, l'abbé Georges Dugas chantait la grand-messe dans la Cathédrale, assisté du Rév. M. Dugas, aujourd'hui Protonotaire Apostolique et curé de la Cathédrale, et de

M. Messier, alors curé de la Cathédrale, aujourd'hui, aumônier de l'Hôpital-Général de St Boniface. Le sermon de circonstance avait été donné par le Rév. M. Cherrier, aujourd'hui curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Winnipeg

Nous espérons avoir le plaisir d'assister au jubilé sacerdotal de M. l'abbé Georges Dugas, et nous demandons à Dieu de conserver encore longtemps à la cause catholique, ce dévoué missionnaire.

PREMIÈRE GRAND'MESSE.

Le 9 mai dernier, jour de l'Ascension, la paroisse de Selkirk, Man., était en liesse. C'est qu'en effet, répondant à l'aimable invitation de M. l'abbé Bélanger, curé de cette localité, un jeune prêtre, ordonné depuis quelques jours à peine, M. l'abbé Émile Labbé donnait aux fidèles de cette paroisse, les prémices de son saint ministère.

M. l'abbé Labbé a chanté la grand'messe et les vêpres. Sur la pres-ante demande de M. le Curé, il a aussi adressé deux fois, la parole aux fidèles. Il leur a montré, dans une première instruction, comment en montant au ciel le jour de l'Ascension, Notre-Seigneur n'avait cependant pas laissé les hommes orphelins, puisqu'il leur avait laissé son Saint Évangile, puisqu'il demeurait Lui-même dans la Ste Eucharistie, et leur avait encore donné ses prêtres pour les éclairer et les diriger. Aux vêpres, M. Labbé montra, comment Jésus avait laissé sa Sainte Mère aux hommes, afin qu'elle soit aussi leur mère.

Cette belle journée a passé bien vite, le jeune prêtre et ceux au milieu desquels il a passé ces quelques heures, en garderont longtemps le souvenir.

SUCCÈS UNIVERSITAIRES.

L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA.

Les examens universitaires viennent de se terminer. C'est avec un bien grande joie que nous applaudissons au succès remporté par le Collège de St Boniface.

Vingt et un élèves canadiens-français se sont présentés cette année, devant les examinateurs de Winnipeg. Sur ce nombre, 19 ont remporté un plein succès, le vingtième n'a

manqué qu'une matière et le vingt et unième, deux matières.

Voilà qui prouve mieux que toute argumentation, la valeur du Collège de St Boniface. Voilà qui devrait aussi confondre les adversaires de nos institutions scolaires canadiennes françaises.

Au R. P. Recteur, aux maîtres dévoués, et aux élèves laborieux de ce collège, nos plus sincères félicitations.

AU TEMPS DE CHARLEMAGNE.

Tel était le thème de la superbe séance que les élèves de Méthode française, ont offert à leurs parents, le 13 mai dernier.

Le succès a été complet, et les jeunes gens ainsi que leurs dévoués professeurs ont bien mérité les applaudissements qu'on ne leur a pas ménagés.

A CHACUN LE SIEN.

Dans notre liste des dons faits à Mgr l'Archevêque, à l'occasion du douzième anniversaire de sa consécration épiscopale, nous avons fait une erreur et un oubli que nous tenons à réparer.

Ce sont les Rdes Sœurs Grises de l'Hôpital Général de St Boniface, qui ont offert à Sa Grandeur, les deux rochets, les deux belles aubes et les linges d'autel mentionnés.

Les Nurses ont aussi offert un superbe bouquet de douze roses, pour représenter les douze années d'épiscopat de Sa Grandeur.

MISSIONNAIRES EN ROUTE POUR LE JAPON.

Dimanche soir, le 5 mai dernier, avait lieu en la chapelle des RR. PP. Franciscains de Montréal, la touchante cérémonie des adieux.

Deux jeunes religieux, le R. P. Pierre M. Georges Gauthier, et le R. F. Gabriel M. Godbout quittaient Montréal, en route pour le Japon. Trois jours après, nous avons eu le plaisir de les recevoir à l'Archevêché où ils ont passé quelques heures de repos.

Nos vœux accompagnent ces deux vaillants missionnaires. Qu'ils arrivent à bon port et que Dieu bénisse leur généreux sacrifice.

VISITE PASTORALE.

KEEWATIN. — Le 21 avril dernier, Mgr l'Archevêque, accompagné de son Secrétaire M. l'abbé Poitras, a fait sa visite pastorale à Keewatin.

A l'heure des vêpres, Monseigneur a établi la Congrégation des Dames de Ste Anne comme clôture de la retraite prêchée par le R. P. Billiau, c. ss. r.. Sa Grandeur bénit ensuite deux statues de Ste Anne et de St Louis de France, don des Dames de Ste Anne.

A l'issue de la grand'messe, M. Dupuis présenta à Sa Grandeur, les hommages et les vœux de tous les paroissiens.

Monseigneur remercia toute la paroisse de ces vœux, et la félicita de son attachement à son dévoué Curé, M. l'abbé Mireault. Monseigneur remercia les paroissiens et les syndics anciens et nouveaux, des améliorations apportées à l'église. Deux autels latéraux ont été placés déjà, et bientôt, une nouvelle couche de peinture viendra décorer l'intérieur et l'extérieur de ce temple. Sur le désir de Monseigneur, de beaux arbres seront bientôt plantés tout autour de l'emplacement de l'église.

Monseigneur exprima toute sa satisfaction pour le zèle que les paroissiens apportent à la cause de l'instruction des enfants, en éteignant la dette qui pèse sur l'école.

Il dit aussi, combien il était touché de l'allusion sympathique des paroissiens, aux attaques aussi basses qu'injustes des deux journaux de Winnipeg, à la suite de son attitude sur la question scolaire lors des dernières élections provinciales. La généreuse offrande de \$20.00 à la cathédrale a fait aussi un bien grand plaisir à Sa Grandeur, car cette œuvre si nécessaire lui tient au cœur.

Après de justes remerciements pour le splendide banquet offert par l'Union St Joseph et que les Dames de Ste Anne ont bien voulu servir, Monseigneur dit combien il comptait sur cette Société essentiellement catholique et française, pour l'avancement religieux, moral, intellectuel et même matériel de la paroisse. Il encouragea aussi beaucoup les fondateurs d'un cercle paroissial catholique dont les membres de l'Union St Joseph seraient les piliers.

Monseigneur termina par ces paroles: " Nous espérons que Notre recommandation d'être fidèle à l'Eglise dans la vie sociale ne sera jamais oubliée; parce que c'est dans la vie po-

litique, et sociale que la liberté religieuse est le plus menacée au Canada comme du reste dans tous les pays du monde. C'est en effet, le peuple qui gouverne, puisque c'est par ses mandataires qu'il se donne, que les lois bonnes ou mauvaises sont votées ou appliquées."

KENORA. — Le lendemain, Monseigneur est allé à l'École Industrielle de Kenora. Sa Grandeur a baptisé deux petites filles indiennes récemment converties au Catholicisme; ainsi que confirmé plusieurs enfants indiens dont quelques-uns avaient fait leur première communion ce matin même.

Les RR. PP. Bousquet, O.M.I., directeur de l'école, Hartman, O.M.I., curé de Kenora, Kalmès, O.M.I., Campère, O.M.I., qui avait prêché la retraite en Sauteurs, et le R. P. Billiau, C. SS. R. assistaient à cette touchante cérémonie.

ST CHARLES — Dimanche, le 5 mai dernier, Mgr l'Archevêque a fait sa visite pastorale à la paroisse de St Charles.

Sa Grandeur a tenu à célébrer la messe de première communion afin de distribuer elle-même, le pain céleste aux trente heureux enfants qui avaient le bonheur de s'approcher ce jour-là, pour la première fois de la table sainte.

Après la grand'messe, Monseigneur a donné la confirmation à 43 personnes, enfants et adultes.

Après vêpres a eu lieu la réception du scapulaire. Plus de 40 enfants ont été reçus du scapulaire du Mont-Carmel et de celui du Sacré-Cœur.

Monseigneur avait pris soin d'instruire auparavant, les fidèles, sur la nature, l'origine et les privilèges du scapulaire du Sacré-Cœur, en leur racontant les apparitions de la Ste Vierge à Estelle Faguet, à Pellevoisin, France.

Dans son sermon donné à la grand'messe, Sa Grandeur a été heureuse de constater la bonne influence exercée par le nouveau couvent de St Charles, sous la direction des Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I. Sa Grandeur a recommandé aux parents d'avoir un bien grand soin de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants.

STE ROSE DU LAC. — PROFESSION RELIGIEUSE.

Le jour de l'Ascension, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé à une profession religieuse chez les Rdes Sœurs de Notre-Dame des Missions de Lyon. — Le R. P. Lecoq, O.M.I., assistait Sa Grandeur. — Deux Sœurs de la Croix de St André, de l'Orphelinat de Makinac, avaient bravé des chemins affreux pour venir à la cérémonie.

Ont fait profession: Rde Sr Marie de l'Enfant-Jésus, née Rosianne Desrosiers, de St Boniface; Rde Sr Marie-Barnabé, née Mary-Jane Barnabé, d'Elie; Rde Sr M. Ste Augustine, née Florestine Lafontaine, de Grande Clairière.

Dans l'après-midi, M. l'abbé Janichenski, missionnaire de Notre-Dame de Toutes-Aides, a donné le saint habit à Delle Attala Plante, du Dakota, en religion, Sr Ste Isabelle.

A la grand'messe chantée par M. l'abbé Janichenski, le R. P. Houle, C.S.V., supérieur de l'Orphelinat de Makinac, assistait Monseigneur qui a prêché en français et en anglais, sur l'avantage de l'éducation donnée par les religieuses.

CERCLE PAROISSIAL A STE ROSE, 9 MAI 1907. — Après les vêpres, Mgr l'Archevêque a fait un discours à l'église, pour recommander le cercle paroissial qui va être organisé sous peu; une grande salle va être bâtie à cette fin.

Les hommes et les jeunes gens seront ainsi groupés, et guidés; et tout en s'amusant, ils pourront s'instruire et se rendre utiles à la paroisse et à la cause catholique, dans l'occasion.

Déjà une fanfare est organisée à Ste Rose et les musiciens ont très bien joué avant et après la grand'messe.

Il ne manque plus qu'une école des Frères à Ste Rose ! Cela viendra.

CHEZ LES POLONAIS — Dimanche le 19 mai, Monseigneur a fait sa visite pastorale à l'église du St Esprit, paroisse polonaise. — Beaucoup d'enfants ont reçu la confirmation.

La grand'messe a été chantée par le R. P. Magnan, Provincial des Oblats de M. I. Monseigneur a fait le sermon en anglais; le R. P. Grœschel, curé, a interprété Sa Grandeur.

Après la cérémonie, une adresse a été présentée à Monseigneur, par la " *Polish gymnastic Society* " qui a pour but de réunir la jeunesse polonaise et la préparer à défendre sa foi catholique sur la terre d'Amérique, comme les ancêtres la défendirent en Pologne.

L'église était bondée de fidèles. — Cette affluence est la meilleure preuve que le mouvement des " *Catholiques indépendants* " s'en va mourant — leur église est d'ailleurs fermée.

CHEZ LES ALLEMANDS. — Ce même jour, Monseigneur s'est rendu à la paroisse allemande de St Joseph.

La société catholique est venue au-devant de Sa Grandeur.

A deux heures et demie a eu lieu la cérémonie de la confirmation.